

La commune passe au scrutin de liste

ce que cela change

Lors des prochaines élections municipales, la commune passera au scrutin de liste. Ce mode de vote marque une évolution importante et vise à rendre les élections plus compréhensibles et plus représentatives des habitants.



Concrètement, comment ça marche ?

Les électeurs votent désormais pour une liste complète de candidats, portée par une équipe et un projet commun. Il n'est plus possible de rayer ou de mélanger les noms : le vote se fait pour une vision d'ensemble.

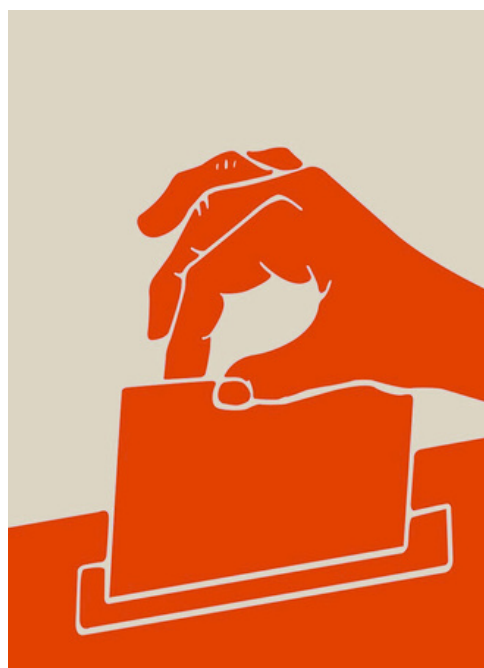
Pourquoi ce changement ?

Le scrutin de liste permet :

- une meilleure représentation des habitants,
- le respect de la parité femmes-hommes,
- des projets municipaux plus lisibles et cohérents

Un fonctionnement plus collectif

Les élus travaillent à partir d'un projet partagé, ce qui favorise la stabilité, la clarté des décisions et une action municipale plus efficace tout au long du mandat.



Ce changement renforce la démocratie locale et permet aux habitants de choisir plus clairement l'équipe et le projet qu'ils souhaitent pour la commune.